



CONSEIL D'ADMINISTRATION

78e assemblée

8 septembre 2009

Procès-verbal de la soixante-dix-huitième assemblée du Conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la-Batiscan, séance tenue le 8 septembre 2009 à 19 :00 heures au CLSC Sainte-Geneviève-de-Batiscan, 90, chemin Rivière-à-Veillet à Sainte-Geneviève-de-Batiscan.

Présences :

- Monsieur Aimé Bernier
- Monsieur Alain Corriveau
- Madame Julie Goyette
- Madame Aline Grondin
- Madame Lorraine Levasseur
- Madame Hélène C. Pepin
- Madame Céline Roy
- Madame Sylvie Tellier
- Madame Alice Trottier
- Monsieur Yvon Veillette

Absences motivées :

- Monsieur Jean-Marc Gagnon
- Madame Nancy Gauthier
- Madame Anne-Marie Gingras

Monsieur Gilles Maurais préside l'assemblée et monsieur Alain Corriveau, agit à titre de secrétaire.

Assiste également à cette assemblée, monsieur Michel Champagne et mesdames Chantal Carignan et Manon Trudel.

CA-078-01

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La séance ayant été convoquée dans les délais prescrits par le Règlement de régie interne et le quorum étant satisfait, monsieur Gilles Maurais, président, souhaite la bienvenue aux administrateurs et procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 :00 heures.

Résolution : 1262-09-09
Relative à l'ouverture de l'assemblée

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, de procéder à l'ouverture de l'assemblée à 19 :00 heures.

- Adoptée à l'unanimité -

CA-078-02

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution : 1263-09-09

Relative à l'adoption de l'ordre du jour

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, que l'ordre du jour suivant soit adopté.

- CA-078-01 Ouverture de l'assemblée.
- CA-078-02 Adoption du projet d'ordre du jour.
- CA-078-03 Adoption du procès-verbal du 16 juin 2009
- CA-078-04 Suivi au procès-verbal du 16 juin 2009
- CA-078-05 Parole à l'assemblée (selon l'article 42 du règlement de régie interne).
- CA-078-06 Sujets soumis pour décision :
 - 6.1 Démission de madame Michelle Carignan
 - 6.2 Démission de madame Guylaine Breault
 - 6.3 Nomination des médecins pour le Festival Western
 - 6.4 Modification à la politique d'approvisionnement en biens et services
 - 6.5 Plan triennal médical
 - 6.6 Plan triennal non médical et mobilier
 - 6.7 Ajustement aux règlements du conseil d'administration
 - 6.8 Suivi de la politique d'appréciation et rendement du personnel
- CA-078-07 Rapports statutaires soumis pour adoption :
 - 7.1 Bilan et plan de travail de l'équipe de gestion
 - 7.2 Rapport du comité de suivi des ressources humaines
 - a) Suivi de l'évolution des griefs
 - b) Rapport d'utilisation du PAE
 - c) Rapport de suivi de l'assurance-salaire
 - 7.3 Rapport du comité de vérification
 - a) Suivi financier à la période 4
 - 7.4 Rapport sur la clientèle en hébergement
 - 7.5 Rapport sur les éclosions
- CA-078-08 Sujets soumis pour information :
 - 8.1 Boni au rendement pour les cadres
 - 8.2 Changement de date du C.A. de juin 2010
 - 8.3 Visite d'appréciation – Plan d'amélioration Foyer de Sainte-Thècle
 - 8.4 Retraite de madame Sylvie Moreau
- CA-078-10 Autres sujets :
 - 10.1 Nomination d'un membre au comité de vérification
- CA-078-11 Levée de l'assemblée.

- Adoptée à l'unanimité –

CA-078-03

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Le procès-verbal de la rencontre du 16 juin 2009 étant conforme, les membres en disposent.

Résolution : 1264-09-09
Relative à l'adoption du procès-verbal
de la soixante-dix-septième assemblée

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'adopter le procès-verbal de la soixante-dix-septième (77^e) assemblée du conseil d'administration, réunion tenue le 16 juin 2009, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

CA-078-04

SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Alain Corriveau, directeur général, informe les membres du conseil d'administration sur les suites qui ont été données au procès-verbal de la soixante-dix-septième assemblée du conseil d'administration tenue le 16 juin 2009 et répond aux questions des administrateurs.

CA-078-04 Parole à l'assemblée

Une lettre de réponse a été envoyée à monsieur Réal Pelletier, représentant de la coalition pour la défense des droits des aînés.

Résolution : 1265-09-09
Relative à l'adoption des suivis
au procès-verbal

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'adopter les suivis au procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 16 juin 2009, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité -

CA-078-05

PAROLE À L'ASSEMBLÉE

Une personne assiste à la rencontre.

CA-078-06

SUJETS SOUMIS POUR DÉCISIONS :

6.1 Démission de madame Michelle Carignan

Monsieur Gilles Maurais, président du conseil d'administration, informe les administrateurs de la démission de madame Michelle Carignan, représentante du collège électoral *conseil multidisciplinaire*.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1266-09-09
Relative à la démission de madame Michelle Carignan

IL EST RÉSOLU, sur dûment appuyée, d'accepter la démission de madame Michelle Carignan, à titre de membre du conseil d'administration.

- Adoptée à l'unanimité –

6.2 Démission de madame Guylaine Breault

Monsieur Gilles Maurais, président du conseil d'administration, informe les administrateurs de la démission de madame Guylaine Breault, représentante du collège électoral *personnel non clinique*.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1267-09-09
Relative à la démission de madame Guylaine Breault

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'accepter la démission de madame Guylaine Breault, à titre de membre du conseil d'administration et que des remerciements lui soient adressés pour son implication au conseil d'administration.

- Adoptée à l'unanimité –

6.3 Nomination des médecins pour le Festival Western 2009

Monsieur Alain Corriveau, directeur général, informe les membres du conseil d'administration à l'effet que l'établissement se doit d'assurer une couverture médicale adéquate durant le Festival Western 2009 soit du 11 au 20 septembre 2009.

La nomination des médecins et l'octroi de privilèges requièrent une résolution du conseil d'administration.

Après échanges, discussions les administrateurs adoptent la résolution suivante :

Résolution : 1268-09-09
Relative à la nomination des médecins
pour le Festival Western 2009

CONSIDÉRANT QUE l'établissement doit se conformer aux règles de nomination;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'entériner le privilège octroyé au Dr Jamal Serrar par le CMDP du CSSS Vallée-de-la-Batiscan, pour la période du 11 au 20 septembre 2009 au CLSC Saint-Tite, afin d'offrir une couverture médicale adéquate durant le Festival

- Adoptée à l'unanimité –

6.4 Modification à la politique d'approvisionnement en biens et services

Monsieur Alain Corriveau, directeur général, informe les membres du conseil d'administration que suite à l'ajout du poste de directrice des services professionnels, l'établissement doit modifier l'article 6.03 de la politique et ainsi lui permettre de remplir ses obligations.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1269-09-09

Relative à la modification à la politique d'approvisionnement en biens et services

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'accepter la modification suivante à la politique d'approvisionnement en biens et services :

Remplacer :

6.03 Le directeur des services de support à la gestion et la directrice des services de support à l'organisation des services – soins infirmiers peuvent autoriser des dépenses inhérentes à leur direction et inférieures à 25 000 \$. Le chef du service des ressources matérielles et informationnelles et/ou le chef du service des ressources financières peuvent autoriser une dépense pour les contrats de service professionnels de moins de 10 000 \$.

Par :

6.03 Le directeur des services de support à la gestion, la directrice des services de support à l'organisation des services – soins infirmiers et la directrice des services professionnels peuvent autoriser des dépenses inhérentes à leur direction et inférieures à 25 000 \$. Le chef du service des ressources matérielles et informationnelles et/ou le chef du service des ressources financières peuvent autoriser une dépense pour les contrats de service professionnels de moins de 10 000 \$.

- Adoptée à l'unanimité –

6.5 Plan triennal pour l'équipement médical

Monsieur Michel Champagne, directeur des services de support à la gestion, informe les membres du conseil d'administration sur les obligations reliées au plan triennal des équipements médicaux. Ce plan doit être présenté et approuvé par le conseil d'administration. Par la suite il doit être déposé à l'Agence pour le 15 octobre 2009. Il est important de noter qu'habituellement ce budget en est un de remplacement, mais exceptionnellement cette année l'établissement pourra faire de nouveaux achats afin d'augmenter le parc d'équipements médicaux.

La directrice des services professionnels a consulté l'ensemble des gestionnaires pour connaître leurs besoins. Suite à cet exercice, une priorisation a été établie en fonction des besoins reliés aux soins de la clientèle. Il est tout de même possible qu'en cours d'année financière, l'ordre dans l'acquisition des équipements soit modifié.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1270-09-09
Relative au plan triennal médical

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'adopter le plan triennal pour l'équipement médical tel que recommandé par le comité de vérification.

- Adoptée à l'unanimité –

6.6 Plan triennal pour l'équipement non médical et mobilier

Monsieur Michel Champagne, directeur des services de support à la gestion, informe les membres du conseil d'administration sur les obligations reliées au plan triennal pour l'équipement non médical et mobilier. Ce plan doit être présenté et approuvé par le conseil d'administration. Par la suite il doit être déposé à l'Agence pour le 15 octobre 2009.

La direction des services de support à la gestion a consulté l'ensemble des gestionnaires pour connaître leurs besoins. Suite à cet exercice, une priorisation a été établie en fonction des priorités de l'établissement (hygiène et salubrité). Il est tout de même possible qu'en cours d'année financière, l'ordre dans l'acquisition des équipements soit modifié.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1271-09-09
Relative au plan triennal pour l'équipement non médical et mobilier

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'adopter le plan triennal pour l'équipement non médical et mobilier tel que recommandé par le comité de vérification.

- Adoptée à l'unanimité –

6.7 Ajustements aux règlements du conseil d'administration

Monsieur Gilles Maurais, président du conseil d'administration, signale aux membres que plusieurs ajustements étaient souhaités et nécessaires aux documents annexes des règles de fonctionnement du conseil. Certains comités du C.A. ont été invités à réviser leurs règlements respectifs et à proposer certains ajustements et corrections et le président a procédé à la révision des autres règlements dont certains n'avaient pas été adoptés.

Ainsi, le travail a été fait et plusieurs annexes ont été révisées depuis le début de l'été. Ce fut le cas pour le :

- Règlement du comité de vérification
- Règlement du comité d'évaluation du directeur général
- Règlement du comité de suivi des ressources humaines
- Règlement du comité de vigilance et de la qualité

Au prochain C.A., nous devrions être en mesure de présenter les 3 règlements qui n'ont pas été touchés jusqu'ici, soit le :

- Règlement du comité administratif (ou exécutif)
- Règlement de régie interne
- Code d'éthique des administrateurs

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1272-09-09
Relative aux corrections et ajustements au
Règlement du comité de vérification

CONSIDÉRANT QUE des corrections et ajustements ont été faits au Règlement du comité de vérification ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'adopter le règlement du comité de vérification, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

Résolution : 1273-09-09
Relative aux corrections et ajustements au
Règlement du comité d'évaluation du directeur général

CONSIDÉRANT QUE des corrections et ajustements ont été faits au Règlement du comité d'évaluation du directeur général ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'adopter le règlement du comité d'évaluation du directeur général, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

Résolution : 1274-09-09
Relative aux corrections et ajustements au
Règlement du comité de suivi des ressources humaines

CONSIDÉRANT QUE des corrections et ajustements ont été faits au Règlement du comité de suivi des ressources humaines ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'adopter le règlement du comité de suivi des ressources humaines, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

Résolution : 1275-09-09
Relative aux corrections et ajustements au
Règlement du comité de vigilance et de la qualité

CONSIDÉRANT QUE des corrections et ajustements ont été faits au Règlement du comité de vigilance et de la qualité ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'adopter le règlement du comité de vigilance et de la qualité, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

6.8 Suivi de la politique d'appréciation et rendement du personnel

Madame Céline Roy, présidente du comité de suivi des ressources humaines, informe les membres du conseil d'administration sur le suivi de la politique et rendement du personnel.

Le but de l'exercice s'inscrit dans un processus d'amélioration et qu'en aucun cas les rencontres d'appréciation et de rendement du personnel ne peuvent être utilisées en matière disciplinaire.

La DSSG a encouragé les gestionnaires à planifier et entreprendre les rencontres d'appréciation. Le service des ressources humaines s'assure du suivi et de la compilation des rencontres d'appréciation.

Les résultats qui suivent sont en date du 4 août :

- C.M. Foyer Mgr Paquin : 24 personnes rencontrées
- C.M. Foyer de la Pérade : 18 personnes rencontrées
- DG : Planification prévue milieu août
- DSSOS-SI : Planification prévue début septembre
- DSSG : 1 personne rencontrée

- › C.M. Centre d'accueil de St-Narcisse : 3 personnes rencontrées
- › C.M. Foyer de Ste-Thècle : Planification prévue en octobre
- › Santé Physique : Aucune rencontre de prévue avant son retour au travail
- › 0-17 ans : 2 personnes rencontrées selon la politique. Employées rencontrées sur une base annuelle
- › 18-64 ans : 2 personnes rencontrées
- › Ressources humaines : Planification prévue en octobre
- › Ressources matérielles : 2 personnes rencontrées
- › Ressources financières : Planification prévue en octobre

Total : 52 personnes rencontrées sur une possibilité de 486.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1276-09-09

Relative au suivi de la politique d'appréciation et rendement du personnel

CONSIDÉRANT QUE l'établissement doit respecter les obligations contenues dans le rapport de l'Agrément ;

CONSIDÉRANT QUE l'établissement doit s'assurer de la planification et la tenue des rencontres d'appréciation et rendement du personnel ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'adopter le rapport de suivi de la politique d'appréciation et rendement du personnel tel que recommandé par le comité de suivi des ressources humaines.

- Adoptée à l'unanimité –

CA-078-07

RAPPORTS STATUTAIRES SOUMIS POUR ADOPTION :

7.1 Bilan et plan de travail du comité de gestion

Monsieur Alain Corriveau, directeur général, rappelle aux membres du conseil d'administration que depuis janvier, le comité de gestion a étroitement collaboré à l'analyse de situation ayant prévalu à la présentation et à l'adoption du plan de travail du directeur général en avril dernier. De ce fait, le bilan ne pouvait s'éloigner significativement des constats réalisés. Aussi, malgré les avancés dans plusieurs dossiers et des efforts déployés dans les plans de travail des équipes, l'établissement n'a pas été en mesure d'atteindre plusieurs des cibles convenues dans l'entente de gestion et a terminé son année avec un déficit.

Lors de sa journée bilan, le comité de gestion s'est donc principalement penché sur les enjeux auxquels seront confrontés les équipes et l'établissement au cours des trois prochaines années de manière à se donner un plan d'action triennal collectif pour faire face aux défis qui se présentent à nous.

Le plan de travail de l'équipe de gestion reprend donc les enjeux identifiés par la direction générale ainsi que ceux nommés par les gestionnaires dans le cadre de la démarche « bilan ». Il précise certaines orientations fondamentales qu'il convient de s'approprier. Ainsi, les concepts de standardisation, d'uniformisation et d'harmonisation sont souvent mis en opposition au concept de spécificité des milieux. Or, cette interprétation de la spécificité est à la base même du fonctionnement en silo, ce qui dans un établissement de la taille du CSSS Vallée-de-la-Batiscan peut s'avérer dévastateur puisqu'aucune de nos installations n'a la taille ou la masse critique de ressources pour espérer fonctionner seul. Dans ce contexte, nous devons aussi nous donner une orientation claire qui nous amène vers :

- l'harmonisation de fonctionnements : des services et de la gestion;
- la standardisation de processus : embauche, remplacement, etc.;
- l'uniformisation de structures : postes, horaires, etc.

Chacune des coordinations verra à intégrer les objectifs qui les concernent à leur planification et un suivi sera fait. Il est à noter que le plan sera réévalué sur une base annuelle de manière à l'épurer, à l'ajuster et à prendre en compte la charge courante de travail.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1277-09-09

Relative au bilan et plan de travail du comité de gestion

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration a déjà adopté le plan de travail du directeur général ;

CONSIDÉRANT QUE le plan de travail du comité de gestion est étroitement lié à celui du directeur général ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'adopter les orientations et le plan de travail du comité de gestion tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

7.2 Rapport du comité de suivi des ressources humaines

A) Rapport sur le suivi de l'évolution des griefs

Madame Céline Roy, présidente du comité de suivi des ressources humaines, informe les membres du conseil d'administration sur le suivi de l'évolution des griefs.

Griefs actifs catégorie 1 :

12 à incidence monétaire

4 à incidence non monétaire

Total : 16 griefs

Griefs actifs catégorie 2 :
3 à incidence monétaire
11 à incidence non monétaire
Total : 14 griefs

Griefs actifs catégorie 3 :
6 à incidence monétaire
10 à incidence non monétaire
Total : 16 griefs

Griefs actifs catégorie 4 :
0 à incidence monétaire,
0 à incidence non monétaire,
Total : 0 griefs

Griefs actifs toutes catégories :
1 à incidence monétaire,
1 à incidence non monétaire,
Total : 2 griefs

- ♦ 22 griefs à incidence monétaire
- ♦ 26 griefs à incidence non monétaire

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1278-09-09
Relative au suivi de l'évolution des griefs

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'adopter, suite à la recommandation du comité de suivi des ressources humaines, le rapport de suivi de l'évolution des griefs tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

B) Rapport d'utilisation du PAE

Madame Céline Roy, présidente du comité de suivi des ressources humaines, informe les membres du conseil d'administration sur le rapport d'utilisation du PAE.

Le rapport sur l'utilisation pour la période du 1er avril au 30 juin 2009 démontre :

♦ Total de clients :	22
♦ Nombre de nouvel accès :	10
♦ Nombre de ré-accès (nouveau problème)	12
♦ Nombre de ré-accès (même problème)	0
♦ Taux d'utilisation	4,53%

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1279-09-09
Relative au rapport d'utilisation du PAE

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'adopter, suite à la recommandation du comité de suivi des ressources humaines, le rapport d'utilisation du PAE, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

C) Rapport sur le suivi de l'évolution de l'assurance-salaire (cumulatif période 13 – 2008-2009)

Madame Céline Roy, présidente du comité de suivi des ressources humaines, informe les membres du conseil d'administration sur le suivi de l'évolution de l'assurance-salaire (cumulatif période 13 - 2008-2009).

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

7.3 Rapport du comité de vérification

D) Rapport sur le suivi financier à la période 4

Monsieur Aimé Bernier, membre du comité de vérification, informe les membres du conseil d'administration sur le rapport financier à la période 4.

Ce rapport démontre que l'établissement dégage, à la fin de la période 4, un surplus de 3 457,00 \$.

Le rapport déposé a fait l'objet d'une analyse de la situation financière au 18 juillet 2009 (période 4) par le comité de vérification.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1280-09-09
Relative au rapport financier à la période 4

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'adopter le rapport financier de la période 4 finissant le 18 juillet 2009, que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

7.4 Rapport sur la clientèle en hébergement du 9 juin au 28 août 2009

Madame Chantal Carignan, DSSOS-SI, informe les membres du conseil d'administration sur les taux d'occupation et le mouvement de la clientèle pour l'ensemble de nos ressources d'hébergement (CHSLD et RNI). Elle signale également qu'à compter du 1^{er} septembre 2009, 3 RNI offriront des lits de conva-

lescence à 15 \$/jour et 3 lits de transition pourront être utilisés, mais seulement lorsque notre taux d'occupation sera à 100 %.

Le rapport qui a fait l'objet d'une étude détaillée démontre que pour la période du 9 juin au 28 août 2009 :

CHSLD :

- ♦ 150 lits dressés
- ♦ 0 place libre
- ♦ 11 clients en attente

RNI :

- ♦ 55 lits dressés
- ♦ 0 place libre
- ♦ 11 demandes pour 11 clients

Du mouvement de clientèle à l'intérieur de nos ressources d'hébergement.

Du 9 juin au 28 août 2009 :

- ♦ 19 admissions
- ♦ 5 départs (clients RI admis en CHSLD)
- ♦ 11 décès

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1281-09-09

Relative au rapport sur la clientèle en hébergement du 9 juin au 4 septembre 2009

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'adopter le rapport sur la clientèle en hébergement du 9 juin au 4 septembre 2009, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

7.5 Rapport sur les infections du 13 juin au 4 septembre 2009

Madame Chantal Carignan, DSSOS-SI, informe les membres du conseil d'administration sur les infections survenues pour la période du 13 juin au 4 septembre 2009 :

Entre le 13 juin au 4 septembre 2009 :

- ♦ À ce jour, aucun cas de syndrome d'allure grippale (SAG).

Toutefois, le 9 juillet, un client a été isolé en centre multiservice pour suspicion de H1N1. Résultat négatif reçu le 10 juillet.

- ♦ Deux clients aux prises avec le Clostridium difficile ont été traités dans le même centre multiservice. Le premier est connu depuis le 15 juillet et le deuxième depuis le 30 juillet. Les mesures requises de prévention et contrôle des infections ont été mises en place. L'isolement est toujours en cours. La situation est suivie de près par le service de prévention et contrôle des

infections, par la santé publique et l'équipe de soins. La transmission par des mains contaminées ou l'environnement contaminé peut être une des causes. Des rappels au personnel de soins et de l'entretien ménager (affichettes, consignes, rencontres d'équipe, etc.) sont renforcés.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1282-09-09
Relative au rapport sur les infections du 13 juin au 4 septembre 2009

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'adopter le rapport sur les infections pour la période du 13 juin au 4 septembre 2009, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

CA-078-08

SUJETS SOUMIS POUR INFORMATIONS :

8.1 Boni au rendement pour les cadres

Monsieur Alain Corriveau, directeur général, informe les membres du conseil d'administration à l'effet que l'établissement s'est vu octroyer un budget pour procéder à l'octroi d'un boni au rendement pour ses gestionnaires.

Conformément aux directives du ministère, l'obtention de ce boni doit s'appuyer sur une évaluation du gestionnaire par le supérieur immédiat en lien avec les objectifs annuels convenus entre eux.

À cet effet, le conseil d'administration a déjà accepté en mai dernier d'octroyer au directeur général qui était en poste d'avril 2008 à janvier 2009, le boni au rendement. Pour les autres gestionnaires de l'établissement, l'exercice présente une difficulté particulière puisque, suite aux changements à la direction générale, l'évaluation objective du travail des gestionnaires par le nouveau directeur général ne peut porter que sur une partie de l'année.

Dans ce contexte, les modalités qui serviront à l'octroi du boni au rendement tiendront compte de cet état de fait afin que le personnel d'encadrement ne soit pas pénalisé par les changements survenus en cours d'année.

Il est aussi à noter que la répartition des bonis habituellement déposée en septembre ne sera présentée au conseil qu'au prochain CA, soit en octobre 2009 afin de permettre à la direction de finaliser les appréciations du rendement du personnel

8.2 Changement de date pour la réunion du conseil d'administration de juin 2010

Monsieur Alain Corriveau, directeur général, informe les membres du conseil d'administration à l'effet que le calendrier des rencontres du conseil d'administration adopté lors de la dernière assemblée devrait être modifié. En effet, la séance du conseil d'administration prévue pour le 8 juin 2010 aurait lieu durant la visite de l'agrément elle est donc reportée au 15 juin 2010.

La visite de l'agrément était initialement prévue pour le printemps 2010. Comme l'opération doit généralement se faire aux trois ans, nous avons demandé un report de l'exercice afin de nous rapprocher de la date anniversaire de la dernière visite soit idéalement pour l'automne 2010.

Nous avons été informés durant l'été que la visite était reportée au mois de juin 2010. Les visiteurs arriveront dimanche, le 6 juin 2010 et seront présents dans l'établissement une partie de la semaine.

8.3 Visite d'appréciation – Plan d'amélioration du Foyer de Sainte-Thècle

Monsieur Alain Corriveau, directeur général, informe les membres du conseil d'administration qu'en février dernier, une équipe ministérielle est venue visiter le Foyer de Ste-Thècle. Nous avons alors reçu des commentaires positifs de la visite et on nous avait signalé quelques zones d'amélioration qui seraient davantage précisées dans un rapport écrit.

Nous avons reçu le rapport final à la fin du printemps et nous avons préparé un plan d'amélioration qui a été présenté à l'Agence au début juillet.

Cette présentation vise à présenter aux membres du conseil les résultats de la visite, les recommandations qui nous ont été faites et les mesures qui ont été et seront mise en place pour y répondre.

Globalement le rapport de la visite est positif et il est à noter qu'il n'y a que 9 recommandations dont certaines peuvent être regroupées.

Le plan d'amélioration prend en compte plusieurs ajustements qui étaient déjà en cours ou qui ont été mis en place suite à la visite. Il est prévu deux rencontres d'étapes dont les résultats seront présentés aux membres du conseil en janvier et en mars prochain.

8.4 Retraite de madame Sylvie Moreau

Monsieur Gilles Maurais, président du conseil d'administration, informe les membres à l'effet qu'une lettre de madame Sylvie Moreau a été reçue, les informant qu'elle désire prendre sa retraite à compter du 1^{er} novembre 2009.

Lors de la prochaine réunion, le conseil devra se positionner sur la marche à suivre pour le remplacement de madame Moreau

comme commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services.

CA-078-09

CORRESPONDANCE

Information sur des correspondances reçues par l'entremise du président ou du directeur général.

CA-078-10

AUTRES SUJETS

10.1 Nomination d'un membre au comité de vérification

Monsieur Gilles Maurais, président du conseil d'administration, informe les administrateurs de la démission de madame Johanne Soucy.

Suite à son départ, les administrateurs doivent nommer un nouveau membre pour siéger sur le comité de vérification.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1283-09-09

Relative à la nomination d'un membre au comité de vérification

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, de proposer monsieur Yvon Veillette pour siéger sur le comité de vérification.

Monsieur Veillette accepte, il est donc élu comme membre du comité de vérification.

- Adoptée à l'unanimité –

CA-078-11

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition dûment appuyée,, l'assemblée est levée à 20 h 10.

Gilles Maurais
Président

Alain Corriveau
Secrétaire

Adopté le